N 3281 — 9e Année

CINQ CENTIMES

Jeudi 10 Juin 1897

RÉDACTION & ADMINISTRATION:
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing

commencera prochainement

LA PUBLICATION DU ROMAN

PATRIE

(tiré du célèbre drame de Victorien Sardou)

Par E. LEPELLETIER

LENDEMAIN DE FÊTE

La fête fédérale de gymnastique de Roubaix est terminée, et maintenant que les *lampions sont éteints*, les drapeaux enlevés et la fièvre de la cérémonie calmée, il nous faut bien revenir sur l'incident qui *a failli jeter la discorde parmi toute une* population réunie dans un sentiment de fraternité patriotique.

M. le *ministre de la marine a crû devoir* considérer comme quantité négligeable la municipalité roubaisienne, l'étiquette collectiviste dont est « *décorée* » cette dernière ne prédisposant pas le gouvernement à des manifestations de sympathie à l'égard d'adversaires politiques dont les opinions présentent un caractère révolutionnaire.

Il est certain que la municipalité de Roubaix n'est pas, à ce point de vue, *personna grata* auprès des pouvoirs publics, et cela s'explique. Néanmoins, il y avait dans cette circonstance tout à fait particulière, certaines considérations qui eussent dû engager le ministre à se montrer moins intransigeant à l'égard de l'administration municipale d'une grande ville.

Le scrutin peut commettre des bévues. Le suffrage universel n'est pas plus infaillible que le pape — quoi qu'en puisse prétendre ce dernier — et l'erreur étant un défaut inhérent à notre pauvre humanité, on ne peut demander à un corps électoral d'être plus parfait que l'unité dont la multiplication le constitue.

Par suite — et sur ce point nous sommes d'accord avec le gouvernement et avec tous les républicains — les Roubaisiens ont eu le grand tort de placer à la tête de leur ville une municipalité collectiviste.

Mais cette question n'est point, pour l'instant, à l'ordre du jour.

Actuellement, ce que le gouvernement devait considérer, c'est que nous ne sommes pas à l'état de guerre civile et que tous les citoyens étant soumis aux mêmes lois doivent participer aux mêmes privilèges.

Par conséquent, il ne lui appartenait pas de mettre à l'index une municipalité, *même élue par erreur, cette représentation* locale étant une émanation du suffrage universel.

Nous vivons sous un régime de liberté et puisque tous les citoyens sont égaux, il appartenait au gouvernement d'affir*mer hautement cette égalité, sans se sou*cier de l'étiquette politique des élus du peuple.

On ne supprime pas, par un accès de mauvaise humeur, les suffrages de dix mille citoyens et si le caractère politique des élus déplait aux pouvoirs publics, il n'en est pas moins vrai que ces élus sont la représentation municipale, c'est-à-dire la représentation officielle et légale de la cité.

Dès lors, pourquoi ignorer le pouvoir local ? Pourquoi l'humilier en semblant méconnaitre son existence ?

Nous qui, chaque jour, livrons bataille au collectivisme ; nous qui nous efforçons, d'une façon constante, d'endiguer le courant néfaste qui pousse la population ouvrière vers les utopies irréalisables de la doctrine de Karl Marx, nous sommes obligés de reconnaitre que M. le ministre de la marine a commis une erreur en rayant de son programme de la journée, les démarches de pure courtoisie que les hauts représentants d'un Etat démocratique doivent à un groupe des élus de la démocratie.

On ne scinde pas ainsi une nation en deux, car ce qui est légal pour les uns est légal pour les autres.

Les sympathies et les antipathies de partis ou de personnes doivent disparaitre à l'heure où l'intervention de l'Etat, c'est-à-dire de l'élément dirigeant se produit.

Au-dessus des divisions politiques plane l'idée de patrie qui nous fait tous frères.

Les collectivistes de Roubaix ont une *manière de voir tout à fait différente* de la nôtre, et nous tâchons de les en faire changer ; mais aux heures tragiques, nous les trouverions tous à nos côtés, groupés autour du même drapeau et personne ne songerait, nous en sommes convaincus, à en faire une section de parias, car eux comme nous auraient la face tournée vers l'ennemi, avec la même ardeur au cœur et le même désir de défendre la terre natale.

S'il en était autrement, le patriotisme serait affaibli au point d'être à l'agonie et ce sentiment là nous ne pouvons pas l'avoir ; *nous ne l'aurons jamais.*

Les collectivistes de Roubaix sont des égarés : la municipalité roubaisienne est l'émanation d'une erreur du sentiment populaire, tout cela, nous l'avons dit déjà, nous le pensions hier, nous le pensons aujourd'hui et nous le penserons demain, mais les élus sont, dans leurs fonctions restreintes, des mandataires du peuple et à ce titre, les pouvoirs publics n'ont pas le droit de les traiter en quantités négligeables.

On peut ergoter sur ce point. On peut prétexter que le gouvernement n'a pas à donner l'accolade à ses adversaires.

Dans ce cas, pourquoi le ministère actuel écoute-t-il si volontiers les doléances des députés réactionnaires et pourquoi y fait-il droit ?

Pourquoi assistons-nous — nous ne parlons pas seulement pour le Nord — à des hécatombes de fonctionnaires républicains ?

Pourquoi, si les adversaires du gouvernement ne méritent aucun égard, certains représentants réactionnaires ont-ils l'oreille du ministère et agissent-ils dans leur arrondissement de façon à faire croire à leurs électeurs que la réaction est triomphante et que la République n'a plus rien à refuser à ses ennemis d'hier ?

L'extrême bienveillance du gouvernement à l'égard des cléricaux s'explique mal.

Si c'était une preuve d'impartialité elle empêcherait en tous cas, de comprendre l'extrême malveillance du même gouvernement à l'égard des exagérés de l'extrême-gauche.

Et nous parlons sans cesse d'égalité et de fraternité.

Cette égalité, il faudrait d'abord la pratiquer en haut lieu pour la rendre tangible.

Et malheureusement, l'incident qui s'est produit hier à Roubaix ne semble pas en être une bien éloquente manifestation.

C'est pourtant avec des erreurs de ce genre qu'on irrite le peuple et qu'on le pousse vers les extrêmes, alors qu'il se contenterait si volontiers de vivre dans une ère de tranquillité et de paix relative.

En résumé, M. le ministre de la marine a, par son attitude singulière, jeté un nuage sur la fête fédérale de gymnastique de Roubaix, qui pourtant semblait de nature à opérer en cette journée, l'union de tous les citoyens.

C'est là de mauvaise besogne et qui nous prépare mal aux élections prochaines.

En politique, il faut y voir plus loin que le bout de son nez.

Les accès de mauvaise humeur d'aujourd'hui peuvent *avoir demain une fâ*cheuse répercussion.

Nous pouvons crier tous avec une absolue sincérité : *A bas le collectivisme !*

Il en est maintenant parmi les gouvernementaux, qui n'auraient plus le droit de crier : Vive le suffrage universel !

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

L'organisation de l'Algérie

Les derniers troubles qui se sont produits dans la province d'Oran prouvent combien nous connaissons peu en France les choses d'Algérie. On est porté à exagérer tout ce qui se produit *dans cette colonie et à passer de la plus extrême* confiance aux craintes les plus excessives. On n'avait que fort peu protesté, il y a un peu plus d'un an, contre le projet de M. Cavaignac de réduire et même de supprimer presque entièrement le 19e corps si utile à tant de titres.

Il y a quelque temps, par suite de quelques échauffourées on s'est montré disposé à augmenter ce même corps dans de notables proportions dans la crainte d'une insurrection générale.

On parlait d'une effervescence causée par les victoires turques et l'on croyait à la révolte prochaine de tous les musulmans soumis actuellement à des puissances chrétiennes. C'était, disait-on, du Maroc que venait le mouvement alors que partait pour Paris une ambassade qui indiquait de la part du sultan de ce pays les dispositions les plus pacifiques.

Nous croyons savoir que le gouvernement a été très frappé de ces mouvements brusques et si peu fondés de l'opinion et qu'il se montre disposé à donner enfin satisfaction à M. Cambon, *l'éminent gouverneur général*, qui dans divers discours a indiqué les réformes à réaliser pour permettre à notre colonie d'assurer sa sécurité en même temps que de se donner un *bon régime administratif.*

On est meilleur juge à Alger des besoins de l'Algérie qu'à Paris et au Palais-Bourbon où les députés des trois provinces n'agissent le plus souvent que selon leurs intérêts politiques. L'organisation du Conseil supérieur, depuis si longtemps réclamé, semble une des premières choses dont le cabinet demandera la mise à l'ordre du jour. Ce conseil supérieur serait composé de 52 membres, dont 30 élus, et les délégués ne pourraient être ni députés, ni sénateurs, ni agents ni entrepreneurs d'un service de l'Etat.

Le président serait le gouverneur général, qui gagnerait en autorité en même temps que s'augmenterait sa responsabilité. Le conseil supérieur de l'Algérie aurait de larges attributions financières et administratives, sous le contrôle du Parlement métropolitain.

A ces conditions, nous tirerions profit de l'Algérie au lieu que cette colonie nous soit onéreuse. Cela vaut la peine que l'on prenne le temps au Palais-Bourbon de s'occuper de la question, devrait-on même renoncer à quelques interpellations, qui ne peuvent produire que des incidents du genre de celui de samedi dernier.

T. H.

AU JOUR LE JOUR

LILLE
et le Quartier St-Sauveur

XXVI

Quoique l'adresse de félicitations au roi, à la suite de l'attentat du 19 novembre 1832 ait failli ne pas être votée par le Conseil municipal, Louis Philippe ne recula pas devant un voyage à Lille en compagnie de sa femme, de ses trois fils, de sa fille Louise, devenue reine des Belges et du roi Léopold Ier. Cette visite, il est vrai, était justifiée par un devoir patriotique de nature à enthousiasmer les Lillois et à calmer momentanément leurs antipathies politiques. Il s'agissait de saluer le retour des troupes qui venaient de se couvrir de gloire au siège d'Anvers.

Le Conseil municipal — plus soucieux des finances locales que ses prédécesseurs — ne vota qu'une somme de 8,000 francs pour la réception royale, alors que les visites du premier consul, de l'empereur, de Charles X, avaient coûté à la Ville plusieurs centaines de mille francs.

Les premières troupes arrivèrent de Belgique le 5 janvier 1833, sous les ordres du général Sébastiani et furent en partie logées chez les habitants, en attendant le jour de la revue royale.

La reine et sa fille entrèrent en ville incognito le 10 janvier ; le lendemain à trois heures *de l'après-midi arrivaient Louis-Philippe et ses* trois fils. Les princes, d'abord reçus à l'entrée du faubourg de Paris, par la municipalité et la garde nationale de Wazemmes, rencontrèrent à *l'extrémité des fortifications le conseil munici*pal de Lille. M. Lethierry, maire, dans son discours de bienvenue plein de dignité civique, affecta de parler surtout du patriotisme des habitants de Lille et de leur attachement à *la liberté.*

« Je présente à votre Majesté, dit-il en terminant, les clefs de cette cité sur le courage et le patriotisme de laquelle la France et son roi peuvent compter. »

Louis-Philippe réussit à sortir de la banalité ordinaire des allocutions souveraines en rappelant qu'il faisait partie de l'armée venue tardivement au secours des Lillois assiégés.

Après l'échange des congratulations habituelles, le roi monta à cheval suivi des ducs d'Orléans, de Nemours, de Joinville, du maréchal Soult, ministre de la guerre, et au milieu d'une double haie de soldats et de gardes nationaux, traversa les rues de Paris, Esquermoise et Royale pour gagner la Préfecture sans que sur le parcours la population se livrât à aucune manifestation d'enthousiasme.

A la Préfecture, après les *épanchements familiaux*, les réceptions officielles commencèrent. M. de Montigny, chef de la garde nationale présentant ses officiers prononça une *allocution patriotique puis de nouveau vint le* maire qui dit :

« Le corps municipal vous renouvelle par son organe l'expression des sentiments dont votre majesté vient d'agréer l'hommage à son entrée en ville. Sa confiance et son dévouement pour votre personne et pour votre dynastie constitutionnelle égalent son patriotisme et son amour pour les libertés *conquises par la généreuse révolution de juillet.* »

Le roi qui rêvait d'abolir une à une ces libertés ne répondit que par de vagues paroles.

***

Etait-ce prudence ou dédain, Louis-Philippe pendant les quatre jours qu'il passa à Lille ne se montra que dans les quartiers aristocratiques avoisinant la Préfecture. Contrairement aux usages il ne rendit même pas visite à l'hôpital Saint-Sauveur.

La seule concession qu'on offrit au peuple famélique fut de se promener autour des tables fastueuses dressées à la Préfecture pour son maître et de ses thuriféraires.

***

Il y eut trois revues militaires : La première *le samedi 13 janvier, sur le Champ de Mars* pour la division du général Sebastiani ; la seconde, le dimanche 14, sur la Grand'Place pour la garde nationale. Louis Philippe pour assister au défilé, monta au balcon du Cercle des Négociants. Il en descendit pour remettre la croix de la Légion d'honneur à la cantinière du 25e de ligne, brave et héroïque femme, qui avait vu sans broncher le feu de l'ennemi, et qui n'eut pas la force de supporter l'émotion de la récompense. Elle tomba en syncope au moment où le roi lui posait sa décoration.

Le mardi 16 janvier, la division Achard était à son tour passée en revue sur la Grand'Place. Il y avait une foule tellement compacte qu'à l'entrée de la rue des Manneliers deux artilleurs furent renversés de leur caisson et mortellement blessés.

Aussitôt après cette dernière parade militaire, Louis-Philippe et sa suite partirent pour Douai. Le souverain emportait les obséquieuses flatteries de ses fonctionnaires et de l'aristocratie bourgeoise, sans pouvoir se féliciter d'avoir été l'objet d'un seul de ces élans spontanés par lesquels le peuple manifeste son affection, sa reconnaissance ou son espoir.

***

Plusieurs années s'écoulèrent à Lille dans le plus grand calme. Le peuple suivait avec une sourde colère les mesures de réaction du gouvernement, *les héroïques efforts des républicains* que les procès, les massacres sanglants ne parvenaient pas à dompter. L'histoire politique n'entre pas dans le cadre de notre modeste travail : nous passerons donc sur cette période douloureuse, signalant seulement au passage les évènements locaux de quelque importance.

***

A partir du 1er avril 1836 l'autorité militaire renonça à une de ses exigences surannées : les portes de la ville que de temps immémorial on fermait vers six ou sept heures en hiver et huit heures en été, demeurèrent ouvertes toute la nuit. Cette mesure eut pour premier résultat d'aider à l'assainissement des quartiers pauvres où pullulaient les familles nombreuses. Beaucoup d'ouvriers allèrent habiter la banlieue et il y eut dès les premiers temps une véritable émigration vers les faubourgs. Au point que les recettes municipales subirent une diminution assez sensible au moment où on étudiait tout un programme de grands travaux : construction d'un théâtre, d'un collège, d'un palais des Beaux-Arts, d'une mairie.

La seconde transformation à signaler fut la substitution du gaz aux lanternes à l'huile pour l'éclairage de la voie publique. Le Conseil municipal prit cette décision à la date du 10 août pour être appliquée le 1er juillet de l'année suivante. La concession pour vingt ans sur la mise à prix de trois centimes et demi par heure et par bec d'une flamme de sept centimètres de largeur et cinq de hauteur, fut obtenue par la société anglaise qui a continué depuis à jouir du monopole de l'éclairage public et privé.

Le 1er juillet 1837 deux cents becs de gaz fonctionnèrent en ville : les réverbères étaient fixés aux façades des maisons, sauf dans les rues « à larges trottoirs » suivant l'expression du maire au *conseil municipal, où on se servit* de candélabres en fonte. Ces rues favorisées étaient : la Grande-Place, la place du Théâtre, *la place de la Mairie, la rue Royale, la rue des Fossés-Neufs et la rue d'Angleterre.*

A titre d'éphémérides, signalons à la date du 20 novembre 1836 une tempête effroyable qui s'abattit sur toute la région. A Lille, sept cheminées d'usines à vapeur furent renversées dont deux dans le quartier Saint-Sauveur : celle de M. Wallaert, rue de Poids et celle de MM. Destombes et Thirier, cour du Chaudron.

L'année 1837 commença par une épidémie ayant tous les caractères de l'influenza, mais qu'on appelait alors tout simplement : grippe.

La maladie sévit dans la ville et les faubourgs, frappant sans distinction tous les âges, tous les sexes et toutes les conditions sociales. La mortalité ne s'en augmentât guère pourtant.

La fête anniversaire du Roi fut célébrée le 1er mai sans aucun enthousiasme. M. Bigo, alors maire de Lille, en publiant dans le programme des fêtes qu'un *Te Deum* serait chanté à l'église St-Maurice eut soin d'indiquer que cette cérémonie religieuse était imposée par l'autorité supérieure.

La revue de la garde nationale et de la garnison fut passée dans la rue Royale. Mais le faubourg Saint-Germain lillois continuait à bouder la royauté de Juillet ; les fenêtres et les portes de tous les nobles hôtels restèrent hermétiquement fermées pendant la fête sans laisser apercevoir une seule tête, même pas celle d'un domestique.

La noblesse n'était pas sympathique à Louis-Philippe ; *le peuple, et la petite bourgeoisie dé*sillusionnée, l'abandonnaient de plus en plus. Et cependant il fallut plus de dix ans encore avant que le trône soit renversé. Cette longue période *fut sans cesse agitée, il est vrai, par des soulè*vements populaires auxquels les Lillois ne prirent aucune part sérieuse. Nous aurons sous peu l'occasion de raconter les troubles sans gravité dont la ville fut le théâtre.

***

Dans le courant du mois de mai 1837 de nombreux rassemblements d'ouvriers sans travail encombraient tous les soirs la Grande Place se livrant à des violences sur quiconque avait une capote ou seulement un chapeau. La retraite militaire était accompagnée par ces ouvriers qui chantaient la *Marseillaise*, la *Parisienne* et *Donnez-nous du travail*, mélopée lugubre criant la misère et la faim.

M. Bigo prit contre les attroupements un arrêté dont il confia l'exécution à la garde nationale. Le prestige de la milice citoyenne, son *attitude à la fois ferme et conciliante suffirent* pour calmer l'agitation naissante.

***

Quant aux jeunes Lillois, ils continuaient à manifester dans les luttes entre paroisses leurs instincts belliqueux. Une pétition datée du 8 octobre 1837 nous montre l'acharnement de ces *rencontres :*

Le passage de la porte de Paris, disaient les réclamants est maintenant sinon interdit, du moins très dangereux, surtout pour les piétons, par les *combats qui s'y livrent le dimanche. Deux armées*, dont chaque soldat compte de douze à quinze ans, s'y donnent rendez-vous. L'une dite des *Saint-Sauveur*, occupe une partie des glacis, l'autre appelée des *Saint-Maurice* ou des *Madeleinois*, se range sur la partie opposée, de manière à laisser entre elles la grande route.

Les deux camps entonnent d'abord un chant guerrier dont la poésie n'est pas brillante, puis chaque gamin qui a les mains et les poches pleines de pierres, se détache en tirailleurs et lance force projectiles à l'ennemi qui lui rend la pareille, tandis que le paisible citoyen est forcé d'attendre que ces munitions soient épuisées de part et d'autre et qu'il plaise à ces messieurs de cesser le feu pour en venir aux coups de pied et aux taloches.

A cette mêlée succède une trêve de quelques minutes, nécessaire pour ramasser les cailloux, et les hostilités recommencent aussitôt. Malheur à l'audacieux voyageur que des affaires pressantes appellent à la ville ou aux Moulins et qui, bravant le danger, traverserait le champ de bataille ; qu'il passe vite *comme l'éclair, s'il ne veut éprouver le sort du bien*heureux St-Etienne. Nous sommes trop bons commerçants pour acheter le ciel à ce prix-là.

Ces jeux révèlent sans doute chez nos jeunes filtiers et nos aimables rattacheurs un instinct guerrier qui bien dirigé peut en faire un jour des héros. Ces remparts, témoins de leurs premiers exploits, les recevront peut-être un jour, mus par l'amour de la patrie, pour défendre la cité *qui leur donna naissance, mais en attendant ces* jours de gloire, il est utile qu'on mette fin à leur petite guerre qui peut avoir pour les combattants comme pour les passants, les plus graves inconvénients. Il faut espérer que l'autorité interviendra énergiquement pour mettre un terme à ces jeux dangereux.

L'autorité essaya bien de supprimer ces luttes stupides ; jamais elle n'y parvint et il fallut plus de quarante ans pour les voir complètement disparaître.

Paul ASSOIGNION.

M. Camille Dreyfus au Sénégal

M. Camille Dreyfus, ancien directeur d'un journal de Paris, ancien député de la Seine, qui ne manquait ni d'énergie ni d'intelligence, s'est installé à Grand-Bassam, où il a construit une case en face de la lagune, case des plus modestes, où il fait le commerce des bananes avec les indigènes ; mais il vend aussi un peu de tout.

Le Parisien bruyant et actif est allé chercher sinon la fortune, du moins la tranquillité sous un climat *qui ne pardonne guère. Vieilli, usé, résigné*, il n'aspire qu'au repos et c'est là-bas, sur la côte occidentale d'Afrique, qu'il veut achever son existence si mouvementée.

STATISTIQUE POSTALE

Jamais, depuis que le monde est monde et qu'existe le télégraphe, jamais on n'avait encore expédié de Paris *en une seule journée autant de* dépêches qu'il en fut passé le 5 mai, c'est-à-dire le lendemain de la terrible catastrophe du Bazar de la Charité. On compta ce jour-là *quatre-vingt-dix-huit mille dépêches ordinaires* et *cent cinquante-deux mille mots* de dépêches de presse. Aucun évènement n'avait, jusqu'à ce jour, produit pareille affluence dans les bureaux télégraphiques.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

Conseil des Ministres

Paris, 8 juin. — Les ministres se sont réunis mardi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

La Banque de France

Le Conseil a examiné, en vue de la discussion qui reprendra jeudi devant la Chambre, les amendements déposés au projet de loi portant renouvellement du privilège de la Banque de France.

La grève de la Grand'Combe

M. Turrel a entretenu le Conseil de la situation à la Grand'Combe et des [illegible] de conciliation qui se poursuivent.

En Algérie

M. Barthou a fait signer un projet de loi dont il demandera jeudi la discussion à la Chambre, prorogeant, jusqu'à son remplacement par une loi nouvelle, la loi du 25 juin 1890, conférant aux administrateurs des communes mixtes en Algérie, la répression par voie *disciplinaire des infractions spéciales à l'indi*génat.

Les catastrophes

M. Barthou a été également autorisé à déposer une demande de crédit de 1,200,000 francs pour parer aux événements calamiteux, résultant de l'absence de récoltes dans les régions de l'Algérie atteintes par la sécheresse et tous les autres fléaux agricoles.

Le ministre de l'intérieur a mis le Conseil au courant des désastres causés dans l'Isère par les inondations de la Morge, il a été décidé de demander au Parlement un crédit exceptionnel pour secourir les misères résultant de semblables catastrophes dans plusieurs départements.

Le ministre de la guerre a fait connaitre à ce propos que le service du génie de Grenoble a mis un pont de route à la disposition des ponts-et-chaussées pour remplacer, en attendant sa reconstruction, le pont de la route nationale sur la Morge enlevé par la trombe.

Terribles Inondations
DANS L'ISÈRE

(Nouveaux détails)

Grenoble, 8 juin. — Le torrent de la Morge a inondé 39 usines : 12 papeteries, 10 tissages mécaniques, 23 minoteries, un concasseur de pierres, 2 scieries, 2 tourneries, une usine pour bois d'allumettes, une sparterie, une corderie, un battoir de chanvre, une fabrique de toiles, une de vis, un étirage d'acier, une taillanderie. Toutes ces usines sont alignées de Saint-Aupré à Moirans, sur une longueur de 30 kilomètres.

Ajoutons que l'orage de la nuit de samedi a été suivi d'une chute de grêle qui a ravagé les récoltes, les vignes, les noix, les blés, les fourrages, dans les villages de Morette, de Gras et dans le bourg de Tullins.

Les pertes, de ce chef, s'élèvent à plusieurs centaines de mille francs.

Une réunion des sinistrés a été convoquée à la mairie de Voiron pour qu'ils fissent connaitre leur estimation des dégâts qu'ils ont subis.

On cite comme chiffres : MM. Jourdan et Cie, marchands de nouveautés, 150,000 fr. environ ; Fière et Cie, 100,000 fr. ; Blachot, usinier, 55,000 fr. ; Perriot, usinier, 50,000 fr. ; Goguet, fabricant d'huiles, 15.000 fr. ; Permezel et Cie, usiniers à Paviot, 600,000 fr. — Brun, à la Tivollière, 500,000 fr.

Lyon, 8 juin. — Voici quelles seraient, d'après les indications recueillies, les causes du sinistre de la vallée de la Morge : une trombe s'étant abattue sur Saint-Aupré-Miribel, les Echelles et *Saint-Etienne-de-Crossey*, la Morge, grossie considérablement en un instant, a déraciné nombre d'arbres qui ont formé barrage.

Le niveau de l'eau augmentant à chaque mi*nute a eu raison de ce barrage et l'énorme* masse de liquide s'est précipitée sur Voiron.

Mort d'un Sénateur

Paris, 8 juin. — M. Paul Casimir-Perier, sénateur de la Seine-Inférieure, est mort cette nuit, rue du Général-Foy, 16, dans sa quatre-vingt-*quatrième année, des suites d'un refroidisse*ment. Il était l'oncle de M. Casimir-Périer, ancien président de la République.

Incident Emile Ollivier-Georges Hugo

Paris, 8 juin. — A la suite d'un article publié dans le *Figaro*, par M. Emile Ollivier, sur « les légendes du Deux-Décembre » et où des jugements sévères étaient portés sur Victor-Hugo, M. Georges Hugo avait adressé au *Figaro* une lettre que notre confrère ne crut pas devoir reproduire en raison de sa teneur, mais qui parut dans un autre journal. M. Daniel Ollivier, fils de l'ancien ministre de l'Empire, envoya alors à M. Georges Hugo deux témoins, le général du Barail et Jules Delafosse.

M. Georges Hugo choisit pour représentants MM. Léon Daudet et Périn.

Les grèves dans le Gard

La Grand'Combe, 8 juin — Dans une entrevue avec le préfet du Gard à la Levade, le directeur des mines a répondu qu'il consentirait à re*prendre trois cents ouvriers parmi la catégorie* des démissionnaires et qu'il embaucherait les autres d'ici le premier octobre, selon les besoins.

Pour ce qui concerne les cinq cents mineurs renvoyés, aucun ne sera repris, l'exploitation ne permettant pas de les occuper.

LE CHOLERA AU SIAM

Saïgon, 10 juin. — Une épidémie de choléra a éclaté à Bangkok. On compte vingt morts.

Un mystère éclairci

Paris, 8 juin. — Le mystère qui planait sur la mort d'une fillette de douze à quinze ans, dont le corps a été repêché samedi au pont des Saints-Pères et qui portait au visage des traces de brûlures est éclairci depuis hier. On se trouve en présence d'un suicide, et la malheureuse enfant a été poussée à mettre fin à ses jours par le chagrin que lui causaient les effroyables cicatrices qui couturaient son visage.

Le corps, exposé à la Morgue, a été reconnu hier, par les parents, de braves ouvriers qui habitent le troisième arrondissement.

Agée de quinze ans à peine, la fillette, complètement défigurée par des brûlures qui dataient de sa première enfance, avait fréquemment des accès de désespoir, et toutes les consolations que lui prodiguait sa mère ne parvenaient pas à la calmer. Il y a cinq jours, elle quitta le domicile paternel et mit à exécution le funeste projet qu'elle méditait depuis long*temps.*

NOUVELLES ETRANGÈRES

LA GUERRE TURCO-GRECQUE

Les négociations pour la paix

Paris, 8 juin. — La conclusion de la paix semble prochaine, le sultan ayant fait savoir qu'il renonçait à toute revendication sur la Thessalie, ce qui simplifie beaucoup les choses. L'Europe avait, en effet, déclaré qu'elle s'opposerait à ce que, quelque fût le résultat de la guerre, un des belligérants en tirât profit pour augmenter son territoire.

Bref, nous sommes aujourd'hui complètement à la pacification. La légion philhellénique vient d'être licenciée, ce qui est un indice qu'on ne compte pas à Athènes sur la reprise des hostilités.

La Grèce, *de son côté, semble revenue à des* idées plus sages et parait devoir entrer en composition, si nous en jugeons par le télégramme suivant, adressé d'Athènes au *Standard :*

« *La Chambre sera convoquée deux ou trois* jours avant la signature du traité de paix.

» M. Delyannis déclare que la Chambre ratifiera le traité ; mais, après cette ratification, *l'ex-premier ministre demandera qu'une enquête* soit faite sur les origines et la conduite de la guerre afin de bien établir la responsabilité des désastres.

» *Le gouvernement a encore appelé l'atten*tion des puissances sur les difficultés de la situation, déclarant que l'état d'incertitude actuel ne saurait être prolongé plus de quinze jours et que, passé ce délai, il refusera d'accepter la responsabilité des conséquences de la mauvaise volonté de la Turquie. »

EN CRÈTE

Londres, 8 juin. — On télégraphie de la Canée au *Daily News* que les amiraux ont reçu avis que le comité crétois de Grèce enverrait des hommes, des armes et des munitions et un certain nombre d'agitateurs pour exciter la population et la pousser à faire résistance à l'admi*nistration de l'île.*

On mande de la Canée au *Times* que les troupes russes, qui occupent Rethymmo, ont placé leurs batteries de montagne sur la citadelle. On *augmente le nombre des patrouilles.*

Une certaine agitation se manifeste parmi les musulmans.

Athènes, 8 juin. — La continuation des préparatifs militaires de la Turquie excite ici une vive anxiété. On croit que le but de la Porte est d'intimider les puissances et de leur arracher leur consentement à une occupation prolongée de la Thessalie.

Dernière Heure

Inondations en Suisse

Berne, 9 juin. — A la suite des pluies, des inondations ont eu lieu sur divers points de la Suisse près de Brienz. La ligne du chemin de *fer et la route sont couvertes de débris apportés* par le Lammbach la rivière dont le débordement a causé la nuit dernière de si grands dégâts.

Chronique Régionale

Mort de M. Camescasse

Sénateur du Pas-de-Calais

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Camescasse, sénateur républicain du Pas-de-Calais.

M. Camescasse était né à Brest le 23 septembre 1838.

Ami personnel de Gambetta, il fut nommé au Quatre-Septembre préfet du Finistère, puis successivement du Loir-et-Cher et du Cher. Au 24 mai il donna sa démission et se porta comme candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Brest.

Nommé par M. de Marcère préfet de la Haute-Savoie, en juin 1876, il fut révoqué au 16 mai 1877 par M. de Fourtou, mais dès le mois de décembre de la même année, il fut mis par M. de Marcère à la tête du département du Pas-de-Calais.

En janvier 1880 il fut appelé à Paris comme directeur de l'Administration départementale et communale au ministère de l'intérieur.

Nommé peu de temps après comme conseiller d'Etat en service extraordinaire, il succéda ensuite à M. Andrieux comme préfet de police, le 16 juillet 1881. Le mois suivant, il se présenta pour la seconde fois aux suffrages de *ses compatriotes*, qui lui avaient refusé leurs voix en 1876 ; il fut élu le 4 septembre au scrutin de ballottage par 5,055 voix contre 4.521 données à ses deux concurrents.

A la Chambre, il vota pour le divorce, pour l'expulsion des princes, pour l'ordre du jour de confiance au ministère à l'occasion des affaires du Tonkin, pour le retour au système protecteur, etc.

Comme préfet de police il fit, en 1881, un important travail, pour préparer la loi contre les récidivistes, eut de fréquents démêlés avec le Conseil municipal de Paris et se signala encore en octobre et novembre 1884 par la fermeture d'une trentaine de cercles, tripots et maisons de jeu clandestines.

Après la chute du cabinet Ferry, le préfet de police donna sa démission (23 avril 1885) et fut remplacé par M. Gragnon.

Lors des élections qui eurent lieu au mois d'octobre suivant, il échoua dans les deux départements où il était candidat, le Finistère et le Pas-de-Calais.

Présenté dans ce dernier à l'élection sénatoriale du 14 février 1886, il subit un nouvel